Appel à articles n°176

*Ressources éducatives,* revue participative de la Fédération des Aroéven prend acte des évolutions qui questionnent le monde de l’éducation. Le constat du *monde qui change* est désormais une antienne reprise à l’envi par nombre de responsables politiques ou d’acteurs publics de toutes appartenances. Les médias s’emparent de cette thèse à intervalles réguliers pour alerter leur lectorat. Néanmoins, c’est une évidence, *le monde bouge* reconnaissent de concert les praticiens de l’éducation qu’ils œuvrent au sein des établissements nourrissant la *vie de l’élève* de plus en plus conquise par la complexité ou qu’ils agissent hors la classe ou plus largement hors du temps scolaire.

Si, en 2018, les fondements des questions éducatives restent peu ou prou proches de celles qui étaient repérées plusieurs décennies antérieures, il n’en demeure pas moins que les conditions de l’action éducative ont été bousculées par des faits sociaux et sociétaux qui en ont modifié les représentations. Que ce soient l’évolution de la famille, l’irruption du numérique qui occupe tous nos espaces de vie, y compris l’intime, la recomposition de la question du genre, les interrogations concernant la citoyenneté, la nécessaire prise en compte de la dimension interculturelle de ce qui est désormais nommé *le vivre ensemble…*, de nouvelles thématiques interpellent les éducateurs quant à leurs représentations de l’action éducative et déterminent de nouvelles orientations à leurs pratiques. La formation initiale et la formation continue sont elles aussi questionnées par cette nouvelle donne. Les démarches de projet, et la rationalité qu’elles portent, sont devenues légitimes dans l’espace de l’éducation populaire.

Un document nommé Charte 1961, intitulé *PRINCIPES, BUTS ET MOYENS DE L'EDUCATION PERMANENTE  DES ADOLESCENTS,*posait que *« l'Education permanente des adolescents est, avant tout, en classe et hors de la classe, celui de l'apprentissage conscient et actif de la liberté, en vue de l'épanouissement de leur personnalité, et de leur participation à la vie de la Société. A tous les moments de la vie de l'adolescent, se pose le problème de l'Education. »* Ces lignes sonnent juste et fort encore aujourd’hui. Cependant, *« l’adolescent »* de 2018 a-t-il encore des points partagés avec son « ancêtre » du début des années 1960 ? Edgar Morin rappelle, à la faveur de la reprise d’un article qu’il signa en 1963, que *« l’adolescence surgit en classe d’âge, incontestablement sous la stimulation permanente du capitalisme du spectacle et de l’imaginaire, mais il s’agit d’une stimulation plus que d’une création ».*[[1]](#footnote-1)

Quelques années plus tard, (1973), un texte intitulé « LES FINALITES » s’attachait à montrer que le mouvement savait observer et décoder le « *changement des mentalités, des structures et des perspectives de formation ».* Etait venu alors pour la FOEVEN le moment de *« faire le point sur ses objectifs et ses difficultés »,* de « *préciser notre conception de la relation éducative en référence à la Charte »,* afin de *« mieux cerner les problèmes qu'une telle relation pose aux éducateurs de notre temps et le pourquoi de nos orientations actuelles en matière de formation ».* Imprégnée de l’héritage transmis par le Rapport Langevin-Wallon[[2]](#footnote-2), notre Fédération poursuivait son analyse en reconnaissant l’action éducative comme le champ où pourraient s’entrechoquer les représentations des valeurs républicaines car *« une plus grande EXIGENCE DE LIBERTE, met en cause les valeurs traditionnelles, affecte toutes les structures sociales et rend anachronique les systèmes d'éducation imprégnés des valeurs morales mises en cause. »* L’éducation populaire fonde son action sur une visée de progrès, de développement des personnes et des groupes. Il en résulte que le contexte de l’action éducative est de première importance car «*l'homme n'est pas conditionné seulement par ses déterminants biologiques, mais aussi par les MECANISMES D'ACQUISITION, et surtout par LE MILIEU ET LE SYSTEME SOCIAL, au bénéfice de ceux qui veulent affirmer leur volonté de puissance : économique, politique ou personnelle. »* L’éducation exprime un projet de société ; elle s’active à en poser les conditions de sa réalisation. Le mouvement mentionne que la société « *que nous souhaitons, organisée économiquement, socialement et politiquement de telle manière que chacun s'y sente RESPONSABLE ET MEMBRE ACTIF A PART ENTIERE, suppose des hommes : ‐ informés et conscients, ‐ aptes à réaliser leurs potentialités créatives, c'est à dire capables par leurs propres cheminements d'accéder à leur plénitude. »*

C’est en considérant ces éléments d’analyse comme des éléments réflexifs que le comité de rédaction propose une orientation rédactionnelle originale pour le n°176 de la revue *Ressources éducatives*. Alors que les institutions publiques ont célébré le cinquantième anniversaire des événements de mai 1968 dont le retentissement social et sociétal n’est plus à démontrer, *Ressources éducatives* propose pour son prochain numéro, de revisiter ses chantiers emblématiques et de les considérer à l’aune des transformations observées aujourd’hui.

Toutefois, une simple *mesure d’écart* serait sans signification si elle ne visait pas un objectif prospectif. En effet, si la société des cinquante dernières années s’est puissamment modifiée, notre mouvement ne peut ignorer que cette dynamique de transformation va durablement imprégner toutes les questions relatives à l’éducation populaire.

Le comité de rédaction s’est déterminé pour que soit porté un regard et une analyse socio-historique sur ses activités dans l’ensemble des champs couverts par le mouvement. Toute activité éducative s’inscrit dans un continuum ancré dans le présent sans déconsidérer ce qui a été réalisé auparavant tout en prenant date pour des thématiques tout juste esquissées aujourd’hui. Il s’agit de considérer un corpus d’une cinquantaine de numéros de la revue parus depuis la fin des années 1980 et d’y puiser les éléments qui permettent d’observer les évolutions, d’en apprécier leur influence sur les actions présentes et les démarches de projet envisagées. Quel est *le chemin* parcouru par telle ou telle activité qui ont fait l’histoire intellectuelle et morale du mouvement ? Quel avenir peut être esquissé à celles-ci sachant que certaines actions sont investies différemment au cours du temps ?

Certains thèmes paraissent pertinents pour être observés longitudinalement et devenir sujets ou référence à articles pour ce numéro. On citera sans désir d’exhaustivité les CVAL, la prévention de la violence en milieu scolaire (dont le harcèlement numérique), la préparation à une entrée professionnelle (décrochage et insertion y compris le Service civique, contrats aidés, stagiaires), l’engagement et la vie associative (cf. le devenir du militantisme dans le cadre d’un mouvement d’éducation populaire, les MDL etc.) sans mettre de côté les recherches-action menées par le mouvement, le rôle de la psychosociologie dans la formation continue des enseignants et des acteurs de l’éducation populaire. Les innovations sont partie intégrante de cette démarche d’inventaire critique. A cet égard, à titre d’exemple, on peut citer un article de Michel PONS (N°92 – 1981 «  *Les grands adolescents boudent les vacances organisées, ils s’organisent en dehors de nous au sein de groupes d’affinité* ») sur les séjours sans animateurs. Il serait pertinent de le mettre en perspective au regard des pratiques et des exigences d’aujourd’hui.

De plus, il nous paraît également important de nous situer dans une dimension prospective ; cela nous permet d’avancer des questions et thématique telles que la question de la santé, la question du genre, de la domination masculine etc.

Si ces questions peuvent en grande partie être saisies par les acteurs du mouvement (intervenants, formateurs, animateurs, élus…), elles sont aussi ouvertes à des contributeurs extérieurs qu’ils appartiennent au monde social de la recherche ou à celui du "terrain" quelle que soit sa référence institutionnelle.

Les contributions issues de la recherche ou de l’ingénierie de formation ne devront pas dépasser 30000 signes (espaces compris). Celles concernant les pratiques issues des terrains se situent entre 10000 et 15000 signes (espaces compris). Pour ces dernières, la présentation de documents iconographiques (photos, reproductions de réalisations…) en rapport avec l’action présentée serait souhaitable. La date de réception des contributions est fixée au **15 octobre 2018.** La parution de la publication est prévue pour décembre 2018.

Le comité de rédaction

1. Edgar Morin, *Salut les copains,* Le Monde, 04/07/1963. [↑](#footnote-ref-1)
2. La Réforme de l’enseignement Projet soumis à M. le ministre de l’Education nationale Par la Commission ministérielle d’étude, (1946) dit rapport Langevin-Wallon. [↑](#footnote-ref-2)